

Catalogue ENSV

Dates / Code EPICEA

5-6 février 2020

voir site ENSV

<http://www.ensv.fr/formations/format-ion-continue>

Durée : 2 jours

Lieu : Paris – DGAI (rue de Vaugirard)

Public :

- Agents des services déconcentrés chargés de l'alimentation animale (DGAL et DGCCRF), des sous-produits animaux, des ICPE et de la faune sauvage captive

Organismes pressentis pour intervenir :

- DGAL
- DGCCRF
- MTES

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Inscriptions :

ENSV-FVI

1, avenue Bourgelat

FR-69280 MARCY L'ETOILE

formco@vetagro-sup.fr

télécopie +33 (0)4-78-87-25-48

Prix d'inscription : 550 €

Les agents effectuant des missions pour le compte du ministère chargé de l'agriculture bénéficient de la gratuité pour cette formation

Commanditaire : ministère chargé de l'agriculture

www.ensv.fr

Les insectes : élevage et usage

Contexte :

La filière insectes est en cours de développement. Des projets variés se développent pour des usages dans la chaîne alimentaire et dans d'autres filières, y compris à l'importation des animaux vivants, de leurs produits et des aliments qui leur sont destinés. Les autorités locales ou nationales sont régulièrement sollicitées sur le sujet par les porteurs de projet.

Or, la détention des insectes et leur usage sont couverts par diverses réglementations gérées par différents services. Afin de répondre au mieux aux demandes des opérateurs, il est important d'apporter des éléments sur les exigences réglementaires applicables aux insectes.

Objectif général :

Connaître les différentes réglementations applicables à la détention et l'utilisation des insectes, que ce soit dans la chaîne alimentaire ou pour des usages autres.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les activités relatives aux insectes ;
- Identifier les réglementations applicables à ces activités ;
- Identifier les contrôles officiels à réaliser dans la filière insectes ;
- Savoir renseigner les bases de données nationales.

Contenu :

- La réglementation applicable ;
- Les bases de données nationales ;
- Les outils de contrôles officiels.

Méthodes pédagogiques : exposés, retours d'expérience à partir d'exemples pratiques.

Pré-requis :

Connaissance initiale de la réglementation et des notes de service relatives à l'alimentation animale, aux sous-produits animaux, aux ICPE et à la FSC.